

## 7. ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT - QUELS ENJEUX ?

En lien avec la démarche de PLU-H, une évaluation environnementale est en cours. L'étude a mis en avant différents enjeux concernant les richesses naturelles du territoire.

**Réchauffement climatique** : incidences spatiales, environnementales et économiques. Le PLU-H pour construire une réponse collective

**Risques naturels et technologiques** : mouvement de terrains, inondations, feux de forêts

**Energie** : PLU-H pour réduire la facture énergétique et limiter les incidences écologiques, développement des énergies renouvelables

**Artificialisation** : artificialisation des surfaces agricoles au profit de l'habitat individuel

**Pollutions** : qualité de l'air, bruit, déchets, pollution de l'eau

**Fonctionnalité hydrologique** : protection des zones humides (inondations, régulation micro-climatique)

**Boisements** : conservation des forêts et haies : filière bois, coulée de boue, réglementation et traitement, émissions CO2

**Faune** : une grande richesse dont des espèces d'intérêt communautaire

**Flore** : 1291 espèces dont 27 bénéficiant d'un statut de protection mais espèces exotiques

**Habitats naturels** : une très grande richesse dont des forêts anciennes et des habitats naturels d'intérêt communautaire

**Trame Verte et Bleue** : TVB locale définie en un réseau de continuités écologiques déclinées en 5 sous-trames : humide, boisée, thermophile ouverte, ouverte et bocagère



Pelouse sèche

## Quels sont les grands enjeux à retenir ?

Les premiers enjeux identifiés par le diagnostic et dans la perspective du futur PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) et POA (Programme d'Orientations et d'Actions dans le domaine de l'habitat) :

- Protection, valorisation et transmission des richesses naturelles, paysagères et patrimoniales
- Evolution d'une agriculture durable, de plaine et de piémont
- Qualification de l'armature urbaine et villageoise pour les services à la population
- Maîtrise et qualité de l'urbanisation et des constructions
- Renforcement d'un axe de développement économique local
- Diversification, amélioration et adaptation de l'offre de logement et d'hébergement
- Gestion des mobilités dans le territoire et vers l'agglomération Clermontoise
- Valorisation des énergies renouvelables
- Adaptation de la gouvernance à la mise en œuvre du futur PLU

### LES PROCHAINES ACTIONS DE CONCERTATION PRÉVUES

- réunions publiques PADD à Saint-Dier d'Auvergne le 16 mars 2017 et à Dallet le 21 mars 2017
- des rando-territoires avec des habitants volontaires, portant sur des thèmes particuliers à définir : l'habitat, le patrimoine, les modes doux de déplacements, ...
- une exposition itinérante sur le PADD dans les 26 mairies
- des ateliers territoriaux lors de l'élaboration d'orientations d'aménagement concernant des secteurs particuliers
- des réunions publiques sur le projet de PLU valant PLH en 2018
- d'autres événements proposés par la communauté de communes

Un registre est d'ores et déjà mis à disposition du public au siège de la communauté de communes. In fine, une enquête publique, étape légale de recueil des observations du public, viendra clôturer la démarche.

Plus d'informations :  
Billom Communauté au 04 73 73 43 24

# ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNAUTAIRE

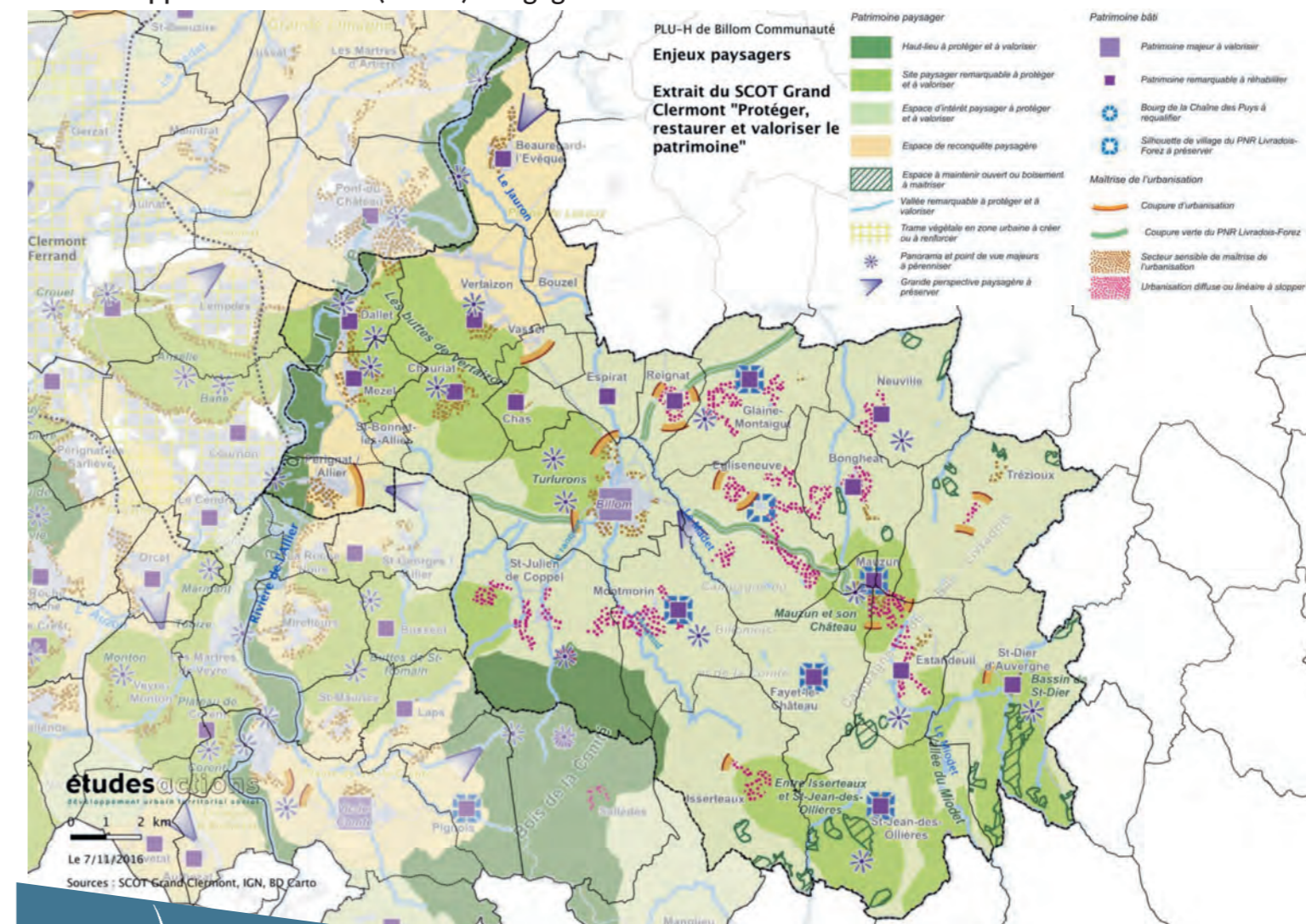
## Note d'information au public n°2

### Préambule

Le 1er janvier 2017, les communautés de communes de Billom-Saint-Dier-Vallée-du-Jauron et Mur-es-Allier ont fusionné pour devenir Billom Communauté (26 communes). La nouvelle communauté de communes poursuit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) valant Programme Local de l'Habitat (PLH). Cette démarche commune et partagée nous permettra de planifier et construire l'avenir de notre cadre de vie et d'activité à l'horizon 2030.

### Où en est-on ?

Un rapport provisoire de diagnostic et de l'état initial de l'environnement a été livré fin décembre dont voici une synthèse. Suite à cette étape, le travail sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) s'engage début 2017.





# Quels sont les grands enseignements du diagnostic ?

## 1. FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉS



Gare de Vertaizon

Au regard des équipements et des services de proximité, le territoire est structuré par **1 pôle principal, Billom** et **3 pôles de niveau intermédiaire : Vertaizon, Saint-Dier d'Auvergne et Pérignat-sur-Allier.**

De nombreux bourgs périurbains et ruraux sont quant à eux faiblement ou non équipés.

La **voiture** est le principal mode de déplacement, les transports en commun étant peu compétitifs et la **gare de Vertaizon** étant relativement excentrée. Les temps de parcours à l'intérieur du territoire sont relativement rapides, mais assez longs lorsqu'il s'agit de rejoindre l'agglomération Clermontoise (30 min à 1 h).

## 2. DOCUMENTS D'URBANISME ET CONSOMMATION FONCIÈRE

Presque toutes les communes se sont dotées de documents d'urbanisme (PLU, POS, Carte Communale). Ils contiennent de très **nombreux terrains constructibles disponibles**, notamment dans les hameaux.

Le territoire est occupé à 65% par des **espaces agricoles** mais ils diminuent au profit de l'urbanisation : **20 nouveaux hectares par an artificialisés** (principalement en lien avec le développement de l'habitat).



Plaine agricole

## 3. RÉSEAUX DIVERS

La gestion de **l'assainissement des eaux usées** est communale ou intercommunale (2 syndicats intercommunaux autour de Cournon et Pont-du-Château). La Communauté de communes gère un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) sur 16 communes sur 26. Sur le territoire, il y a des difficultés ponctuelles d'assainissement.

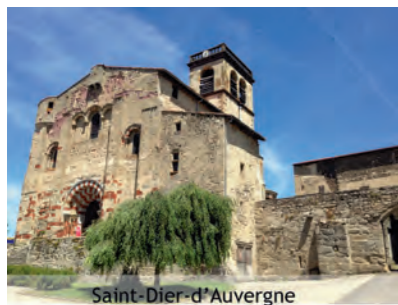
L'alimentation en **eau potable** est gérée par 4 syndicats intercommunaux. En matière de **protection incendie**, des insuffisances localisées ont été pointées ; cela peut limiter la constructibilité dans de très nombreux hameaux.

La collecte et le traitement des **ordures ménagères** sont assurés par le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA). Concernant les **communications numériques ou la téléphonie mobile**, la majeure partie du territoire est insuffisamment desservie.

Le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz) du Puy-de-Dôme, propriétaire du réseau basse et moyenne tension électrique, a identifié des communes en fort développement qui feront l'objet d'investissements privilégiés.

## 4. PAYSAGE, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

Les habitants de Billom Communauté bénéficient d'un **cadre de vie de qualité**, avec des paysages exceptionnels, des repères patrimoniaux emblématiques comme le château de Mauzun, les contreforts du Livradois, grand et petit Turluron ou le Puy-de-Mur, ainsi que des vues lointaines sur la Chaîne des Puys ou les Monts du Forez. Le territoire est labélisé Pays d'art et d'histoire sur 17 communes du secteur Billom St-Dier. Le paysage est néanmoins impacté, diversement selon les secteurs, par des extensions pavillonnaires, la disparition de haies ou la mauvaise insertion des constructions dans leur environnement naturel ou bâti.



Saint-Dier d'Auvergne

Le **patrimoine architectural et urbain est d'une grande richesse** et constitue un atout pour la culture et le tourisme. Cependant, certaines constructions et édifices anciens sont difficiles à réinvestir au vu de leur structure, état ou volume.

## 5. CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET HABITAT



Lotissement à Vassel

Le territoire compte près de 26 000 habitants. Entre 2008 et 2013, la population connaît une **croissance rapide** (+ 315 habitants par an). Cette croissance est principalement liée à **l'accueil de nouveaux ménages** en provenance de l'agglomération clermontoise. Elle s'accompagne d'une **construction neuve soutenue** (+ 150 logements/an entre 2008 et 2013), en particulier dans les communes périurbaines situées dans la partie ouest.

Billom Communauté bénéficie d'un **marché immobilier dynamique** avec des prix qui restent bas et attirent notamment les jeunes familles. Cependant, il y a peu de petits logements à la vente ce qui révèle un **décalage entre la structure des ménages et la composition du parc de logement** : plus de 50% des ménages sont composés d'une ou deux personnes et 81% des logements sont des T4 et plus.

La population est **jeune** (26% de moins de 20 ans) mais connaît un **vieillessement**, conforme à la tendance nationale. Le parc de logements, rural et ancien, se prête mal à l'adaptation au vieillissement.

Le **marché locatif n'est pas tendu**. Il manque toutefois des petits logements, de qualité, à faible loyer et adaptés à la perte d'autonomie. Le territoire compte par ailleurs de nombreux **logements vacants** (plus de 1000), mais aussi des logements occupés **indignes, énergivores**, en particulier à Billom et dans les communes rurales du Livradois.



Saint-Jean-des-Ollières

Concernant les **gens du voyage**, des actions ont été menées en matière d'accueil et d'habitat, mais il existe encore des besoins qui ne sont pas satisfaits, ainsi que des situations d'installations problématiques à résoudre.



Centre Hospitalier de Billom

## 6. ECONOMIE LOCALE ET L'EMPLOI

Billom Communauté est un **territoire de résidence** plutôt que d'emploi : 100 actifs résidents pour 39 emplois. De nombreux actifs **travaillent en dehors du territoire** et cela engendre des déplacements domicile-travail, en voiture, vers l'agglomération clermontoise (temps de trajet, coût du carburant, pollution,...).

L'économie est traditionnellement **rurale et agricole** mais également **présentielle**, avec l'importance des secteurs de la santé, du social, du scolaire, de l'administration. Elle est au contraire peu développée en matière d'industrie, commerce, transport, tourisme, et économie sociale et solidaire.

Deux types d'agriculture coexistent : céréales à l'ouest et élevage à l'est. Les productions agricoles (fromage, viande, ail rose, vin...) bénéficient d'une **bonne notoriété**. Toutefois, le secteur agricole est touché par une forte diminution du nombre d'exploitations. Il génère des inquiétudes liées à ses impacts environnementaux : disparition de haies, de prairies et traitements phytosanitaires.

Trois zones d'activités sont identifiées par le Schéma de Cohérence Territoriale à Billom, Dallet et Pérignat. Certaines zones d'activités sont quant à elles vieillissantes et se retrouvent en concurrence avec des zones d'activités du Grand Clermont.

Le territoire possède un **fort potentiel touristique** et compte de nombreux gîtes et chambres d'hôtes, deux campings. Il pâtit en revanche d'un déficit d'accueil hôtelier.



Elevage bovin à Egliseneuve